

Quelques petits conseils pour l'organisation de votre mariage

En règle générale un mariage s'organise sur 12 mois minimum, alors surtout n'attendez pas la dernière minute pour finaliser les divers éléments.

Ne pas oublier :

- Etablir la date du mariage civil et religieux
- Réserver le lieu de réception
- Réserver la Mairie de Nîmes
- Réserver le lieu de culte religieux
- Budgétiser l'événement
- Etablir le thème et les couleurs du mariage
- Etablir la liste des invités puis la liste réduite
- Etablir le choix des témoins
- Demander des devis aux traiteurs
- Demander devis DJ
- Demander devis fleuriste
- Choix de la robe de mariée
- Choix du costume du marié
- Choix des tenues du cortège
- Préparer les dossiers Mairie
- Préparer la cérémonie religieuse
- Commander ou fabriquer les faire-parts
- Etablir la liste de mariage
- Location de la voiture des mariés
- Animation DJ pour choix
- Devis reportage photo-vidéo
- Envoi des faire-parts
- Contrat de mariage si il y a lieu
- Devis pour voyage de noces
- Visite pré-nuptiale
- Remise du dossier à la mairie pour la publication de bans
- Réservation de la nuit de noces
- Choix de la décoration florale
- Achat des alliances
- Commande des dragées
- Confirmer les nombre d'invités
- Demande de congés au travail
- Essayage coiffure et maquillage
- Cours de danse
- Confirmer tous les prestataires
- Annonce dans la presse
- Séances UV
- Etablir les plans de table
- Enterrement vie de jeune fille et vie de garçon
- Casser les chaussures
- Faire les livraisons (apéritif, déco...) et la décoration de la salle la veille